

Décision

Générale

colonial

Décision n° 381 14/04/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à passer en France, avec bénéfice d'une cure à Vichy, est accordé à M. Bodin (Jean-Baptiste-Gérard), vérificateur principal de 2e classe des douanes du cadre métropolitain, chef du service des douanes de la Côte française des Somalis.